



CSE Extraordinaire du 11 décembre 2025

Avis UNSA

Consultation du CSE-E sur le projet de fusion par voie d'absorption de la société Airbus Constellations Satellites par la société Airbus Defence and Space SAS

Pour L'UNSA, ce projet de fusion par absorption d'ACS dans ADS à un peu plus d'un an de la mise en place de Bromo est un non-sens industriel, économique et social. A moins d'espérer générer des économies par la mise en œuvre de synergies et d'hypothétiques effets d'échelle, il n'y a aucun intérêt à absorber une société ayant des résultats largement positifs, en pleine croissance, et dont on est déjà pleinement propriétaire.

Il eut été préférable, pour éviter les départs précipités de salariés à la concurrence et la légitime inquiétude de tous les autres, de conserver cette filiale 100% ADS SAS en mode start-up, lui permettant de garder son identité propre, son organisation interne, son fonctionnement en plateau, son autonomie de gestion, son agilité, bref tout ce qui a fait sa réussite et ses succès depuis l'origine.

L'intégration opérationnelle et humaine d'une petite structure dans une grande a montré tout au long de notre histoire les effets négatifs que cette intégration va probablement produire : Vouloir aligner à marche forcée les systèmes d'information, les méthodes de travail, les cultures d'entreprise et les processus internes est source de conflits, nuisible au développement de l'activité et peut conduire à la démotivation des équipes, à la fuite des compétences chez la concurrence et à la moindre performance de l'activité, voire sa cessation. A ce titre, l'analyse d'impacts illustre bien les risques de cette initiative sur le maintien des objectifs de production.

Enfin, nous regrettons que l'expertise financière et économique mandatée par le CSE d'ACS ne nous ait pas été transmise. Nous déplorons aussi le refus d'ADS de communiquer à l'expert certaines informations nécessaires à une analyse pertinente et/ou de les avoir communiquées très tardivement. Ce manque de transparence n'est clairement pas propice à un dialogue constructif et collaboratif tel que le revendique pourtant la Direction.

Les sept élus du CSE d'ACS ayant délivré un avis juridiquement défavorable par leur vote « Abstention » à l'unanimité, l'UNSA émet un avis défavorable à l'absorption d'ACS dans ADS.

**POUR UN SYNDICALISME EFFICACE,
TRANSPARENT ET AUTONOME
VOTRE VOIX, C'EST L'UNSA**

Nous contacter

UNSA AIRBUS DS TOULOUSE
31 rue des cosmonautes
31077 Toulouse Cedex 4
Bâtiment : CF2 Porte : 122

unsa_tlse@airbus.com
 05 31 96 97 00
 <https://airbus.unsa.org/space/>